

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DECISION DU MAIRE N° 2023-D041

Réparation tracteur RENAULT

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu la panne détectée par les agents techniques,

Considérant qu'il est nécessaire de faire réparer le tracteur,

DECIDE

Article n° 1 : La société CLAAS réseau agricole - dont le siège sociale est situé à Arnage - boulevard Lefauchaux - est retenue pour les réparations nécessaires au bon fonctionnement du tracteur RENAULT, qui s'élèvent à 3 044.52€ ht soit 3 653.42€ ttc

Article n° 2 : Mention de cette décision sera faite au prochain conseil municipal

Fait à Marçon, le 31/08/2023

Le Maire,
Monique TROTIN

